



COOPÉRATIVE d'ÉLECTRICITÉ de SAINT-MARTIN-de-LONDRES
SOCIÉTÉ d'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE - SA à CAPITAL VARIABLE
158 allée des Écureuils 34982 St Gély du Fesc - SIRET 775 588 460 00060
RCS Montpellier 775 588 460 - APE 3511 Z - N° TVA intracommunautaire FR08 775 588 460
Siège social 34380 St Martin de Londres - SIRET 775 588 460 00029
Tél **04 67 66 67 66** - **www.cesml.com**

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 18 JUIN 2026

1. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

1.1. Choix du mode de Direction de la Société

La Société est une société anonyme à capital variable, à conseil d'administration, fonctionnant selon le mode « moniste », par opposition à une société anonyme qui comporterait un conseil de surveillance et un directoire.

Les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général sont dissociées : le Président du conseil d'administration étant Monsieur Jean-Marc RAVAILLE et le Directeur Général étant Monsieur Olivier DUBRAY.

1.2. Liste des fonctions et mandats exercés

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par les mandataires sociaux et chaque membre du Conseil d'administration de la Société durant l'exercice écoulé.

Prénom / Nom	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Date de nomination / renouvellement	Durée du mandat	Date de fin du mandat	Autres mandats
Monsieur Jean-Marc RAVAILLE	Président du Conseil d'administration	CA 06/2025	1 an	CA 06/2026	Gérant - GAEC Héritage du Pic Saint-Loup - GFA Domaine de Saint-Aunes - SCI de la Taillade de Conques - SCI Clarensac - SARL Askesis Administrateur - Cave coopérative des petits vignerons (Trésorier) - FDSEA
Monsieur Jean-Marc RAVAILLE	Membre du Conseil d'administration	AGO 2025	6 ans	AGO 2031	Idem ci-avant
Monsieur Alexandre BOUDET	Membre du Conseil d'Administration	AGO 2025	6 ans	AGO 2031	Gérant – associé - EARL Domaine de Bellefont - GFA des Trois Ruisseaux - SARL Travaux agricoles du Dardaillon - GFA Boudet Frères Membre associé - Chambre d'Agriculture de l'Hérault Vice-Président - Coopérative Clochers et Terroirs
Madame Françoise JULIEN	Membre du Conseil d'Administration	AGO 2025	6 ans	AGO 2031	Associée : - SAS Les Terres Bio
Monsieur Philippe PEYTAVY	Membre du Conseil d'Administration	AGO 2023	6 ans	AGO 2029	Administrateur - Syndicat Grès de Montpellier Administrateur - Syndicat IGP Vicomté d'Aumelas Administrateur - GIE de la Sylve
Monsieur Gérard BRUNEL représentant la commune de Saint-Martin de Londres	Membre du Conseil d'Administration	AGO 2025	6 ans	AGO 2031	Maire Commune de St Martin de Londres Vice-Président RH - Communauté de Communes du Grand Pic St Loup
Monsieur Claude VALERO représentant la commune de Paulhan	Membre du Conseil d'Administration	AGO 2025	6 ans	AGO 2031	Maire Commune de Paulhan Vice-Président de la Culture - Communauté de Communes du Clermontais
Monsieur Patrick BURTE représentant la commune de Saint-Gély du Fesc	Membre du Conseil d'Administration	AGO 2025	6 ans	AGO 2031	Maire-adjoint Commune de St Gély du Fesc

Prénom / Nom	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Date de nomination / renouvellement	Durée du mandat	Date de fin du mandat	Autres mandats
Monsieur Olivier DUBRAY	Directeur Général	01/08/2018	Indéterminée		Président - CESML - CESML Solaire Gérant - SCI ST GELY

2. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2025, il n'y a pas eu de convention intervenue, directement ou par personne interposée, entre d'une part l'un des mandataires sociaux, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social.

3. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous informons que l'assemblée des actionnaires n'a donné aucune délégation à notre conseil d'administration concernant des augmentations de capital.

* * *

Fait à Saint-Gély du Fesc, le 28 mai 2026

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Jean-Marc RAVAILLE